



**MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MARS 2024**

L'assemblée générale mixte de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (la « **Société** ») se réunira le mardi 26 mars 2024 à 15 heures, à l'Hôtel Majestic, 10 La Croisette à Cannes (06400).

Une convocation à cette assemblée générale a été adressée le 8 mars 2024 aux actionnaires de la Société. Celle-ci est notamment accompagnée de l'ordre du jour, du texte des résolutions, du rapport de gestion et du rapport du conseil d'administration.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée générale, a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journalofficiel.gouv.fr/balo) le vendredi 16 février 2024, bulletin numéro 21.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société (<https://www.groupesfcmc.com/fr/finances/convocation-aux-ags-et-textes-de-resolutions.html>).